

Rêver Prince-Arthur : le commentaire de Vélo Québec

Dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal procédera au réaménagement de la rue Prince-Arthur. C'est à partir des deux concepts publiés en septembre dernier que le présent commentaire est formulé. Notre commentaire se veut pragmatique, constructif, en situant la rue Prince-Arthur dans le contexte plus global du quartier.

Des conditions gagnantes

Le projet de revitalisation de la rue Prince-Arthur est emballant. Vélo Québec est tout à fait d'accord avec le fait qu'il faut redonner à la rue Prince-Arthur son caractère attractif des beaux jours. Il faut faire revivre ce secteur du Plateau Mont-Royal pour le bien de l'ensemble des citoyens qui y vivent et des acteurs économiques de l'arrondissement. Une bonne mixité entre la fonction résidentielle, la fonction commerciale et les événements d'animation ponctuels est essentielle. Même si nous avons tendance à ne voir que son côté « rue à l'abandon », il faut tenir compte de ce qu'est actuellement la rue Prince-Arthur, c'est-à-dire un lieu de transit quotidien important entre la station de métro Sherbrooke et le campus de l'Université McGill pour tous les gens qui se déplacent à pied ou à vélo. C'est ce que confirmera sûrement le résultat des comptages commandés par l'arrondissement dans le cadre des travaux de planification. Il est essentiel d'en tenir compte pour la suite des choses.

Nous croyons qu'il est important aussi de comprendre ce qui peut motiver les gens à se retrouver sur la rue Prince-Arthur. Même dans sa forme actuelle, plusieurs raisons sont bonnes pour l'emprunter à pied ou à vélo. C'est un corridor naturel et direct entre l'axe du métro, les activités du boulevard Saint-Laurent, plusieurs établissements de santé et pôles d'emplois de même qu'avec le campus de l'Université McGill. Les passants y sont à l'abri de la circulation automobile, de la poussière et du bruit qu'elle génère. La rue Prince-Arthur est finalement une alternative paisible à la rue Sherbrooke ou à l'avenue des Pins, des voies de circulation particulièrement hostiles à la marche et au vélo. Dans sa forme renouvelée, Prince-Arthur pourra redevenir une avenue dynamique dont le commerce pourra compter sur une clientèle qui choisit la mobilité active et recherche le commerce de proximité.

Pour une rue Prince-Arthur conviviale et réussie!

Quelques principes nous apparaissent essentiels dans le succès de cette cure de rafraîchissement de la rue Prince-Arthur :

- elle doit demeurer une rue et une destination facile d'accès à pied ou à vélo
- on doit y trouver une offre commerciale la plus variée possible qui puisse tenir compte d'une fréquentation non seulement à compter de midi et le soir, mais aussi en matinée;
- son réaménagement doit tenir compte de l'accroissement de l'achalandage souhaité
- la nouvelle Prince-Arthur doit être une rue agréable à fréquenter en toute saison.

Accès facile à pied et à vélo

Certes, ce n'est pas en automobile qu'on accède facilement à la rue Prince-Arthur et à ses abords. La marche et le vélo sont les modes privilégiés. Cela doit demeurer et être au cœur des principes qui guideront son aménagement.

L'offre commerciale

Les *beaux jours* de la rue Prince-Arthur ont été caractérisés par une activité commerciale homogène (restauration de type *apportez votre vin*) et bien à la mode à l'époque. Cette absence de diversification commerciale, probablement jumelée à d'autres facteurs conjoncturels, aura eu raison de la prospérité commerciale sur Prince-Arthur. Les comptages en cours confirmeront sûrement que Prince-Arthur est bel et bien un axe de déplacement piéton/vélo important particulièrement aux heures de pointe du matin et de fin de journée¹. Il serait donc important d'en tenir compte lorsque viendra le temps de prioriser tel type de commerce plutôt que tel autre.

Un aménagement qui répond bien à la demande

Les deux scénarios qui ont été élaborés pour le réaménagement de Prince-Arthur ont en commun de faire beaucoup de place à la verdure et aux espaces en terrasse et c'est à priori une excellente idée. Cependant, l'aménagement ne doit pas se faire au détriment du confort des piétons. Selon les deux scénarios, nous avons l'impression que l'espace public disponible aux piétons est beaucoup trop réduit pour assurer le confort et la fluidité des déplacements. Or si on souhaite réellement augmenter l'achalandage piéton sur Prince-Arthur, il faut garder des espaces de circulation suffisants dont l'aménagement peut être modulé en fonction d'événements ponctuels, tel le marché public que nous avons pu découvrir cet été.

Agréable en toute saison

De plus en plus, Montréal vit au rythme des quatre saisons et c'est tant mieux. *La Fête des neiges*, le *Festival Montréal en lumières* et plusieurs autres événements du genre ont contribué à faire sortir notre ville de sa torpeur saisonnière et amener les Montréalais à profiter du plein air même en hiver. C'est d'ailleurs le ton que nous avons adopté avec la création, en 2013, de l'événement *Vélo sous zéro*. Avec cette réalité en toile de fond, nous croyons que Prince-Arthur doit être vivante en hiver également. Pourquoi, à l'occasion, ne pas y tenter une expérience de bouffe de rue d'hiver?

Ceci n'est pas une piste cyclable. . .

La rue Prince-Arthur est piétonne et doit le demeurer. Comme toutes ces rues piétonnes si nombreuses dans les villes d'Europe, elle doit être une place publique où l'on peut circuler prioritairement à pied et où le vélo est possible au gré de l'achalandage piéton. Les cyclistes seraient tenus de rouler « au pas » et de descendre de leur vélo aux périodes de la journée où le nombre de piétons est plus élevé.

Comme nous l'avons souligné précédemment, la raison pour laquelle bien des gens y circulent à vélo est le fait qu'il n'existe pas réellement de solution de rechange agréable et sécuritaire dans ce corridor de déplacement. La rue Sherbrooke et l'avenue des Pins, dans leur configuration actuelle, ne font aucune place au vélo. À partir du moment où un axe cyclable en bonne et due forme sera aménagé sur l'avenue des Pins (planification en cours), nous pouvons supposer que cela amènera un certain nombre de cyclistes à opter pour celui-ci.

L'installation de stationnements vélos (inexistants actuellement) au croisement des rues transversales est aussi essentielle pour tous ceux qui se destinent sur Prince-Arthur et qui souhaitent poursuivre à pied.

¹ Il faut tenir compte que la réglementation actuelle permet de circuler à vélo uniquement entre 7h et 11h, ce qui diminue d'autant le potentiel de cheminement à vélo dans cet axe.

Nous croyons que de vouloir bannir le vélo dans un secteur de Montréal où sa part modale est la plus élevée (autour de 10 %) est une entreprise vouée à l'échec. À moins d'une surveillance soutenue et coûteuse, à moins de mettre en place des obstacles qui le seront également pour les piétons ou les gens à mobilité réduite, il sera difficile d'y arriver. Ne cherchons pas non plus à mettre indument en opposition piétons et cyclistes. L'ouverture et la créativité sont, à notre avis, de bien meilleures avenues. Nous croyons qu'il vaut le coup d'utiliser le projet de réaménagement de Prince-Arthur pour communiquer et valoriser la cohabitation des modes actifs sur l'espace public.